

AVIS DE COURSE
VOILE RADIOCOMMANDEE 2021-2024
CHAMPIONNAT DE LIGUE VRC classe 1 m
11 Septembre 2022
LAC DES VARENNES 72340 MARÇON
5A

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe E
- 1.2 les règlements fédéraux,
- 1.3 le système de course HMS en vigueur,
- 1.4 le cas échéant, l'addendum Q
- 1.5 le cas échéant, le SYRNIN.
- 1.6 Règles modifiées :
 - 1.6.1 La RCV E2.1(c) est supprimée
 - 1.6.2 La RCV E8.G1.3 est modifiée comme suit dans les instructions de course : « Quand le numéro de voile est dans la fourchette « 00 » à « 09 », l'initiale « 0 » pourra être supprimée et le chiffre restant devra être positionné de façon à laisser un espace pour à la fois un préfixe et un suffixe.

2. INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Les IC seront affichées selon la prescription fédérale.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe VRC 1 M
- 3.2 Les concurrents admissibles, doivent se préinscrire **au plus tard le Mercredi 7 septembre 2022**, en ligne via le [bulletin d'inscription](#), ou en complétant le formulaire joint et en l'envoyant par mail : centrenautique@cvmarcon.fr
Les préinscrits confirmeront leur inscription le jour de la régata en réglant leur droit d'inscription.
- 3.3 Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
 - une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité du bateau validé par le responsable national de la jauge.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : **10 €**

5. REPARTITION DES FLOTTES

La répartition des flottes de la première course sera affichée à 9h00 à partir du dernier classement des coureurs du 11 septembre 2022.

6. PROGRAMME

6.1 Confirmation d'inscription : 11 Septembre 2022 de 8h30 à 9h30

6.2 Jours de course

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Flottes /Courses du jour
Dimanche 11/09/2021	10 h	De 10h à 16h45, flottes à suivre

6.3 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16 heures 30

7. SYSTEME DE PENALITE

L'addendum Q « Arbitrage direct des courses en flotte de voile radiocommandée » s'appliquera.

8. CLASSEMENT

8.1 2 courses devront être validées pour valider la compétition.

8.2 Courses retirées

Quand le total des points est calculé pour chaque bateau, ses plus mauvais résultats seront retirés comme suit :

A partir de 4 courses validées 1 retiré

A partir de 8 courses validées 2 retirés

A partir de 16 courses validées 3 retirés

A partir de 24 courses validées 4 retirés

Et ainsi de suite pour chaque tranche de 8 courses supplémentaires validées

9. RADIO [DP]

Les concurrents doivent s'assurer que leur matériel de radiocommande est conforme aux règles édictées par l'Administration.

10. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : une coupe au vainqueur.

11. PROTECTION DES DONNEES

11.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

11.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter : **Isabelle GUILLET-GRANDSAIGNE**
centrenautique@cvmrcon.fr ou au 02.43.79.90.10 06.31.26.34.32

BULLETIN D'INSCRIPTION
CHAMPIONNAT DE LIGUE VRC - classe 1M
11 septembre 2022 – Lac des Varennes 72340 MARÇON

Bateau classe 1M

N° de coque	
N° de voile:	
Fréquences (au moins 3)	

Barreur

Nom :	Prénom :
N° licence :	Date de naissance :
Adresse :	Club :
Code postal :	Ville :

Date :
Signature du barreur

Pour les mineurs
Signature du Représentant légal

Bulletin d'inscription à retourner, après l'avoir renseigné, à
centrenautique@cvmarcon.fr